

s, 416

DNE

au
quegnifi-
sovie
s'vait
tion
tho-
e les
par
ence
des

CE

de
oli-
slo-pa-
nt
sur
ce,
es
du

IE

u-
nt
te
etl-
-
-**HAITI**

Nouvel évêque. — Le R. P. Ignace Le Ruzic a été nommé évêque des Cayes.

Le nouvel évêque est originaire de Plougrescant, en Bretagne. Il est âgé de 41 ans.

CHINE

Les catholiques en Chine. — En Chine, d'après le *Bulletin catholique de Pékin*, les catholiques étaient, à la fin de l'an dernier, 1,729,223 contre 1,628,254 en 1914. La mission de Pékin fournit à elle seule près d'un tiers de l'augmentation. La Chine, formant 50 vicariats apostoliques comptait, à la même date, 49 évêques. Elle est évangélisée par 12 Congrégations. Les prêtres européens, au nombre de 1,465 en 1914, ne sont plus que 1,430 en 1915, à cause de la guerre européenne. Le nombre des prêtres chinois continue à augmenter, 760 en 1914 et 803 en 1915. Les élèves des Séminaires étaient en 1914 au nombre de 1,748 dans les petits et de 1,887 en 1915, et dans les grands, respectivement, de 541 et de 575.

Dans la mission de Pékin, le Père Planchet et ses compagnons, ont baptisé depuis un an, trente-huit mille deux cent quatre-vingt-treize adultes.

Dans cet immense pays de missions, on comptait 7,808 églises et chapelles en 1914 et 8,618 en 1915.

Malheureusement, surtout depuis que l'affreuse guerre européenne est commencée, depuis que des missionnaires français ont dû, d'après la loi inique des curés sac-au-dos, et sous peine d'être traités de déserteurs, retourner dans leur pays lancer des balles aux Allemands, les ressources sont des plus faibles, et les missionnaires trop peu nombreux.

ANGLETERRE

Une exemption. — Le gouvernement anglais vient d'exempter le clergé catholique du service militaire obligatoire en considération des services exceptionnels que les prêtres rendent à l'armée et à la nation par leur ministère sacerdotal.

C'est à la demande de S. E. le cardinal Bourne que cette décision a été prise par le cabinet Asquith. C'est là un signe de la considération dont les autorités britanniques entourent le Cardinal Archevêque de Westminister, un acte de déférence envers le Saint-Siège, une preuve du respect avec lequel l'Angleterre traite les consciences catholiques.

La décision si équitable du gouvernement anglais est en même temps un acte de haute sagesse politique. Les catholiques des pays neutres ne pourront manquer de le remarquer avec sympathie. Et la cause de l'Entente tout entière en bénéficiera.